



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
RIUNIONE DI 5 È 6 DI NUVEMBRE DI U 2020

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020
REUNION DES 5 ET 6 NOVEMBRE 2020

2020/O2/041

***Question orale déposée par M. Hyacinthe VANNI
au nom du Groupe « Femu A Corsica »***

OBJET : Mesures de soutien aux petits commerces.

Monsieur le Président,

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la seconde vague de l'épidémie de Covid-19 et un nouveau confinement est entré en vigueur. Les prévisions des autorités de santé nous indiquent un fort risque de dépassement des capacités d'accueil de nos hôpitaux et services de réanimation.

Malgré l'organisation mise en œuvre par les services de ces structures, il est fort à craindre que dans les prochaines semaines la situation sanitaire devienne plus que préoccupante. Nous tenons d'ailleurs à saluer le dévouement et l'implication des personnels de santé, qui ne compte pas ses heures pour faire face à cette nouvelle vague.

Pourtant, cette situation aurait pu être anticipée et sans doute largement évitée.

Parallèlement à l'urgence sanitaire, il demeure également une urgence économique et sociale. Nous savons d'ores et déjà que de nombreux commerces et de nombreuses petites entreprises seront très fortement impactés par ce second confinement.

Bien que nous soyons convaincus de la nécessité absolue d'appliquer des règles strictes en matière sanitaire, nous ne pouvons que partager les incompréhensions

des commerçants et artisans contraints de cesser leur activité, leurs produits étant jugés « non-essentiels », alors que des grandes surfaces, bien souvent surfréquentées, avaient jusqu'à mardi l'autorisation de vendre les mêmes produits, ce qui constituait indéniablement une concurrence déloyale.

Pour autant, l'annonce du Premier ministre dans son intervention du 1er novembre dernier ne peut être considérée comme une solution satisfaisante.

En effet, l'interdiction de la vente de ces produits par les grandes surfaces est une réponse insuffisante voire incohérente, dans la mesure où cette décision ne profitera qu'aux géants de la vente en ligne, à l'image d'Amazon.

Nous sommes convaincus que des mesures concrètes prises au niveau local peuvent rapidement apporter de réelles solutions afin de leur venir en aide.

Ainsi, Monsieur le Président, de quelle manière notre collectivité pourrait, en concertation avec l'Etat, les intercommunalités et communes, et les chambres consulaires, permettre aux commerçants et artisans de mieux traverser cette période difficile, notamment par la mise en place de solutions innovantes ?

De même, comment pourrait-on anticiper les difficultés à venir et agir sur le moyen et long terme pour soutenir le petit commerce, qui sera inévitablement impacté de manière durable par les conséquences des différentes périodes du confinement ?